

AG Mémoire d'Aspe. 1^{er} avril 2017, mairie d'Accous. 20h30

Présents : Maryse Darsonville, Madeleine Lacau, Dany Barraud, Francis Castéra, Jean-Luc Palacio, Jean Gain, Paule Berges (maire d'Accous), Jean-Michel Dufraisse, François Doumecq, Joelle Garcet Lacoste, Odile Isern, Anne-Marie Garaig

Excusés : Georges Erome (procuration à Maryse), Simon Albéro, Alain Agnes (procuration), Alain Ficat, Jacques Couratte, Régine et Philippe Gérard, Julien Bru, Anne Berdoy, Chantal Bonzom, Michou Nadal Mimi Casaux, Régine Péhau Gerbet,

Bilan 2016. Rapport moral de la présidente

1) Au cours de l'année écoulée le CA s'est réuni quatre fois. Soit pour parler de l'avancée du bulletin à paraître, soit pour échanger des infos sur les contacts que nous avons eus, les réunions auxquelles nous avons participé au nom de mémoire d'Aspe.

En 2016, nous avons édité 2 bulletins le N°23 et le 24.

Le n°23 sur les séjours ou le passage de personnalités en vallée d'Aspe. (Edmond Richardin éditeur parisien amateur de cuisine et de randonnées , Gustave Geoffroy qui a accompagné le précédent et a relaté une macabre découverte et Pablo Picasso avec la carte postale destinée à Apollinaire), ainsi que la venue d'une délégation aragonaise via le Canfranc en 1928, et Jack Lalanne d'ascendance aspoise, inventeur du fitness.

Le N° 24 portait sur le séjour de Roland Barthes à Bedous, l'histoire mouvementée du monument aux morts d'Etsaut et présentait le cadastre du XIXe siècle de Lescun.

Durant cette année, la présidente de Mémoire d'Aspe a suivi les réunions préparatoires à la création de l'association des associations. La première intention était de mettre en place une organisation afin de remplacer le blog vallée d'Aspe de la République des Pyrénées que tenait Odile Isern, correspondante locale. Ce blog a disparu pour des raisons indépendantes de la volonté de notre correspondante. Il s'est avéré que ce blog était un outil très utile aux associations. Beaucoup de réunions, de commissions, de présentations de projets allant souvent au-delà de l'outil pratique, purement relationnel entre associations et le public ont été organisées.

Aujourd'hui cette association existe. J'avais indiqué dès le début de ma participation à ces réunions que je ne pouvais pas m'avancer, seule l'AG pouvait décider. Je dois dire que ça a surpris.

Nous en avons parlé au CA. Les avis sont partagés. A ma connaissance, pour l'instant le blog n'existe pas. Le coût de l'adhésion est symbolique : 1€ par assos.

J'ai également suivi le projet bibliothèque à Bedous. Il avance. Il est dans la période recherche de financement. On nous a demandé de quel matériel informatique nous aurions besoin. Nous l'avons indiqué. Nous attendons la suite. L'idée est d'y déposer notre fonds de bibliothèque pour le rendre accessible (notamment le fonds Balangué donné à l'association)

La municipalité d'Accous va mettre à notre disposition une salle. Nous la remercions chaleureusement. Nous allons pouvoir commencer à classer nos archives, et y travailler. Pour le moment nous attendons une clé. La serrure va être changée car actuellement, c'est une même clé

qui ouvre toutes les portes. J'ai signé, en tant que représentante de l'association, une convention avec la Mairie d'Accous. Notre assurance a été modifiée en conséquence

Notre site internet est encore en devenir. Les personnes contactées après avoir dit oui et accepté nos propositions financières, n'ont pas donné suite à ce jour. Il faut envisager de s'adresser à une autre structure.

Je pense avoir fait le tour de l'activité de notre association. Il va falloir maintenant approuver ou non ce rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

2) Bilan financier de l'année 2016

Le Solde était au 30/12/2015 de **10 892,86 euros**

BILAN RECETTES au 30/12/2016

Subventions des communes : 700 euros répartis ainsi

Lourdios, 50 euros ; Lescun 200 euros ; Etsaut 80 euros ; Sarrance 50 euros ; Cette-Eygun 50 euros ; Bedous 200 euros ; Borce 150 euros.

Cotisations adhérents et ventes de bulletins: 4292 euros

Total des recettes pour 2016 : 4992 euros

DEPENSES au 30/12/2016

Administration et gestion de l'association

Enveloppes : 10,56 euros ; Achats de documentation, photographies, livres : 29,90 euros ;

Frais d'AG : 27,72 euros ; Frais tenue de compte : 25,70 euros ; Timbres : 149,72 euros

Assurance MAIF : 105,97 euros

Frais d'édition

Impression bulletin n°23: 1198, 50 euros (bulletin n° 24 payé en 2017)

Total des dépenses : 1548,07euros

Bilan général : Solde au 30/12/2015 : 10 892,86 euros ; Recettes : 4 992 euros

Dépenses : 1548,07 euros

Solde au 31 décembre 2016 : 14 336, 79 euros

Bilan financier adopté à l'unanimité

3) montant de la cotisation, actuellement 15€. Proposition de la maintenir à ce niveau.

Adopté à l'unanimité

4) Adhésion à l'association « Aspe assos ».

Echanges avec la salle, discussions et présentation des différents points de vue.

Vote : Contre : 0 Pour : 8 Abstention : 4

Avis favorable à l'adhésion. 1 représentant du CA sera mandaté pour chaque réunion (suivant disponibilité de chacun)

5) Projets pour 2017 :

Plusieurs projets sont envisagés : le premier en collaboration avec le collège d'Aspe, les communes de la vallée, la Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine portera sur une création artistique à but mémoriel autour de la **cérémonie du 11 novembre 2018**. Le projet avance bien et devrait être finalisé avant l'été.

Publication du volume sur le **refuge d'Arlet** en collaboration avec les éditions Mon Helios et le Parc national (auteurs J. M Dufraisse avec collaboration D. Barraud, D. Lelievre, J. Lacazette

Le second projet vise à mettre en place un **salon du livre d'Histoire et du Patrimoine** en vallée sur le modèle d'un salon existant en Gironde. Le premier pourrait avoir lieu en 2018 pendant l'été pour bénéficier de l'afflux touristique.

Site internet : projet à relancer auprès d'un nouvel opérateur. Le site est indispensable à l'association pour la diffusion de l'information et la mise en ligne de documents

Aménagement du local de travail de Mémoire d'Aspe : Ce local va nous permettre de travailler aux inventaires et de donner accès aux archives et documents accumulés par l'association depuis sa création.

Proposition de sujets à traiter dans les **prochains bulletins** :

N°25 : Francis Castéra, histoire des écoles à Osse au XIXe siècle. Cadastre XIXe siècle de Sarrance ou Accous ou Osse ; JN Paquier , La transhumance aspoise en Gironde

N° 26 ; Les colos ou centres de vacances (F. Castéra)

6) Constitution du conseil d'administration

Appel à candidatures pour le CA. Pas de candidat. Proposition de maintenir le CA actuel

Adopté à l'unanimité

L'AG se clôt par le pot de l'amitié offert par l'association

La cotisation 2017 de 15 euros est à envoyer

à

« MÉMOIRE d'ASPE,

À l'attention de

M^{me} Lacau, trésorière,

Rue centrale, 64490 ACCOUS »

Avant le 31 juin 2017

Pour recevoir dans les temps les publications de l'association.